OCOM C308.01 – EXÉCUTER DE L'EXERCICE MILITAIRE AVEC DRAPEAUX

1. **Rendement.** Exécuter de l'exercice militaire avec drapeaux.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) un drapeau avec une hampe,

      (2) un brayer de porte-drapeau consacré,

      (3) les commandements,

      (4) de la supervision, et

      (5) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).

3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit exécuter de l'exercice militaire avec drapeaux, en tant que membre d'une garde du drapeau.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les détails des éléments suivants : a. les drapeaux, b. la hampe, c. le brayer de porte-drapeau consacré, et d. la composition de la garde du drapeau.	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 8-1-1) (p. 8-2-1 à 8-2-40) A0-099 (p. 4-1-7 et 4-1-8)
PE2	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour adopter les positions suivantes avec drapeaux : a. au pied, b. de la position « au pied » à la position « en place repos », c. de la position « en place repos » à la position « repos », d. de la position « repos » à la position « en place repos », et e. de la position « en place repos » à la position « au pied ».	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 8-3-1 à 8-3-3)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour adopter les positions suivantes avec drapeaux : a. de la position « au pied » à la position « au port », b. de la position « au port » à la position « au pied », c. de la position « au port » à la position « laissez flotter le drapeau », et d. de la position « laissez flotter le drapeau » à la position « saisissez le drapeau ».	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 8-3-3 à 8-3-7)
PE4	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements suivants : a. marcher et arrêter au pas cadencé avec des drapeaux, et b. exécuter une contremarche en spirale avec des drapeaux.	Démonstration et exécution	35 min	A0-002 (p. 3-6 à 3-8) A0-031 (p. 3-3-1 et 3-3-2)
PE5	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements de conversions vers la droite et vers la gauche avec des drapeaux, y compris : a. changer de direction par conversion à partir de la halte, et b. changer de direction par conversion en marchant.	Démonstration et exécution	40 min	A0-002 (p. 8-3-3 à 8-3-7) (p. 8-3-14 à 8-3-18)
PE6	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour faire avancer et retirer les drapeaux.	Démonstration et exécution	45 min	A0-002 (p. 8-6-1 à 8-6-3)

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration et exécution :	160 min
d.	Total :	180 min

6. **Justification**

a. L’exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter la matière générale de base sur les drapeaux et les gardes du drapeau.

b. La méthode d’instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 à 6, parce qu’elle permet à l’instructeur de démontrer et d’expliquer les compétences que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l’occasion de pratiquer de l’exercice militaire avec drapeaux et sous supervision.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

7. **Documents de référence**

   a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. A0-031 A-PD-202-001/FP-000 Directeur - Cérémonial 2. (1993). *Les Musiques et marches militaires des Forces canadiennes, Volume 1, Instructions sur les musiques*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   c. A0-099 A-AD-200-000/AG-000 Directeur - Histoire et patrimoine. (1999). *Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

   a. un drapeau avec une hampe, et

   b. un brayer de porte-drapeau consacré.

9. **Matériel d'apprentissage**

   a. un drapeau avec une hampe, et

   b. un brayer de porte-drapeau consacré.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

   a. Il est recommandé que cette leçon soit donnée en deux séances distinctes. Donner les PE 1 à 4 dans la première séance et les PE 5 et 6 dans la deuxième séance.

   b. Les escadrons, qui veulent dévier de la structure des leçons à cause des traditions de l'unité locale ou de la force aérienne, peuvent le faire mais doivent se limiter aux six périodes allouées.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.